

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Aménagement du territoire</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Construction / Cycle 2 Bloc 2 option Énergie et Environnement

Responsable(s)	Heures	Période
Mickaël MERCIER	15	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Permis d'urbanisme : applications	5h	Mickaël MERCIER
Urbanisme: théorie	10h	Mickaël MERCIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Permis d'urbanisme : applications : 5h de travaux
Urbanisme: théorie : 10h de théorie

Langue d'enseignement
Permis d'urbanisme : applications : Français
Urbanisme: théorie : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel en Construction :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les connaissances technologiques, techniques et juridiques nécessaires à la gestion de projets de construction               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser et respecter la législation, les normes et procédures spécifiques, plans et cahiers des charges</li> </ul> </li> </ul>

Acquis d'apprentissage spécifiques
Analyser (Taxonomie de Bloom):

- Reconnaître les sous-entendus.
- Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées et apporter une réponse juste et complète.

### Contenu de l'AA Permis d'urbanisme : applications

Réalisation d'un permis d'urbanisme de minime importance, sans architecte

### Contenu de l'AA Urbanisme: théorie

#### PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

#### PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

#### PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

### Méthodes d'enseignement

**Permis d'urbanisme : applications** : approche par projets, étude de cas, Projet en autonomie

**Urbanisme: théorie** : cours magistral, approche déductive, étude de cas

### Supports

**Permis d'urbanisme : applications** : notes d'exercices, activités sur eCampus, Consignes - Internet (Réalisation de recherches cartographiques)

**Urbanisme: théorie** : syllabus

### Ressources bibliographiques de l'AA Permis d'urbanisme : applications

Le CoDT

### Ressources bibliographiques de l'AA Urbanisme: théorie

Le CoDT

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note globale à l'UE
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	<p><b>AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 70%</b> Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.</p> <p>Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.</p>

**AA: "Permis d'urbanisme : applications" - pondération 30% - non rejouable en 2e session**  
Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.

La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**

Permis d'urbanisme : applications : **non**

Urbanisme: théorie : **non**

Année académique : **2021 - 2022**